

Décision Générale colonial

Décision n° 521 décision n° 521 du 10 mai 1949

n° 521

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 10 mai 1949
Numéro JO n° 5 du 31/05/1949	Date du numéro 31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement de la milice indigène au litre du 1er semestre 1949 : Pour le grade de sergent-chef policier : 1350. Youssouf Boueh, Issack, sergent, 3e compagnie. Pour le grade de sergent policier : 297. Eusman Affare, Gâriaboursi, caporal, 3e compagnie

403 Abdi Mahaminoud, Issack, caporal, 3e compagnie. Pour le grade de sergent-radio : 1257. Ibrahim Farah, Issack, caporal, 2e compagnie.